

Travailleurs étrangers au Canada : évolution de la composition et des taux d'emploi des titulaires d'un permis de travail



par Yuqian Lu et Feng Hou

Date de diffusion : le 25 octobre 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Travailleurs étrangers au Canada : évolution de la composition et des taux d'emploi des titulaires d'un permis de travail

par Yuqian Lu et Feng Hou

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202301000004-fra>

Le Canada recrute depuis longtemps des ressortissants étrangers dans le cadre de différents programmes de permis de travail, pour combler des pénuries de main-d'œuvre temporaire. Au cours de la dernière décennie, le nombre de titulaires d'un permis de travail a beaucoup augmenté, et d'importants changements ont été observés dans la composition de cette population en ce qui concerne les programmes de permis de travail et les caractéristiques démographiques. Chaque programme de permis de travail est régi par des cadres législatifs et réglementaires particuliers et doit composer avec des défis distincts quant au statut de résidence, à l'accès aux services sociaux et à la possibilité de passer au statut de résident permanent. De plus, ces programmes comportent des différences en matière de disponibilité des emplois, d'engagement au travail et de concentration dans divers secteurs d'activité.

Le présent article vise à examiner les récents changements observés dans la composition des programmes de permis de travail et dans la proportion de titulaires de permis de travail qui déclarent un revenu. Cette analyse peut contribuer à améliorer la compréhension des complexités changeantes des programmes de permis de travail ainsi que leurs répercussions économiques, sociales et politiques.

Évolution de la composition des titulaires d'un permis de travail

Pour travailler au Canada, les ressortissants étrangers peuvent obtenir un permis de travail par l'entremise de deux programmes, soit le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI). Le PTET exige que les employeurs obtiennent une étude d'impact sur le marché du travail positive avant d'embaucher un travailleur étranger pour pourvoir un poste qui ne peut pas être pourvu par un travailleur canadien. Le PMI est exempté de l'exigence de l'étude d'impact sur le marché du travail et est conçu pour servir les intérêts canadiens globaux et respecter les accords internationaux du Canada¹.

1. Pour obtenir une description détaillée, veuillez consulter la page *Travailleurs temporaires – Canada.ca* (gouvernement du Canada, sans date).

Au cours de la période de 2010 à 2021², le nombre total de titulaires d'un permis de travail au Canada est passé de 531 700 à 963 400, ce qui représente une augmentation de 81 %. Cette croissance est principalement attribuable au PMI aux fins d'emploi et d'études. La proportion de titulaires d'un permis de travail obtenu dans le cadre du PMI aux fins d'emploi s'est accrue pour passer de 42 % à 55 % en 2021, et la proportion de titulaires d'un permis obtenu dans le cadre du PMI aux fins d'études a plus que doublé pour passer de 8 % à 18 % (tableau 1). La proportion pour motifs d'ordre humanitaire a augmenté de 5 % à 14 %, ce qui s'explique par l'arrivée de demandeurs d'asile au Canada.

En revanche, parmi tous les titulaires d'un permis de travail, la proportion de ceux dont le permis a été obtenu dans le cadre du PTET a diminué de plus de la moitié pour passer de 33 % à 15 %. Au sein du PTET, les programmes des aides familiaux résidants, des travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés et des travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés ont tous connu une baisse considérable de leur part de titulaires de permis de travail. Toutefois, la proportion affichée pour les volets agricoles, y compris le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, a été stable, se situant entre 6 % et 8 %, alors que leur nombre absolu a presque doublé de 2010 à 2021.

Au sein du PMI aux fins d'emploi, le programme ayant affiché la plus forte croissance était le Programme de permis de travail postdiplôme (PPTPD). Ce programme permet aux étudiants étrangers qui ont terminé un programme d'études postsecondaires admissible au Canada d'acquérir une expérience de travail au pays. La proportion de personnes ayant obtenu un permis de travail dans le cadre du PPTPD a augmenté pour passer de 6 % en 2010 à 28 % en 2021, alors que leur nombre est passé de 33 100 à 269 700 au cours de la même période.

De plus, les proportions de titulaires d'un permis de travail aux fins d'études et d'un permis pour le conjoint ou le partenaire d'un étudiant ont aussi augmenté considérablement. Ensemble, ces groupes représentaient 21 % de tous les titulaires d'un permis de travail en 2021, soit le double de la proportion enregistrée en 2010. Notamment, les titulaires d'un permis de travail qui sont liés à des étudiants étrangers (récents et anciens) représentaient près de la moitié (49 %) de tous les titulaires d'un permis de travail.

À l'inverse, le programme Expérience internationale Canada, qui permet aux jeunes étrangers de travailler au Canada, grâce à des ententes et des accords réciproques, a enregistré une forte baisse tant en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs au cours des dernières années.

2. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a publié des données sur le nombre de titulaires d'un permis de travail en date du 31 décembre 2022 pour les permis délivrés dans le cadre du PTET et du PMI aux fins d'emploi. Toutefois, l'année 2021 est le plus récent point de données pour le Fichier des résidents non permanents utilisé dans le présent article pour calculer le nombre de titulaires d'un permis de travail dont le permis était valide à tout moment au cours d'une année. Le nombre de titulaires d'un permis valide à tout moment pendant une année comprend : 1) tous les titulaires de nouveaux permis délivrés au cours de l'année; 2) les titulaires d'un permis pluriannuel ayant été délivré au cours d'une année antérieure et dont le permis est toujours valide à un moment quelconque de l'année en cours. Voir Lu et Hou (2023) pour obtenir de plus amples renseignements.

Tableau 1
Composition des titulaires d'un permis de travail, par type de programme

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	nombre											
Nombre total de titulaires d'un permis de travail	531 700	560 500	602 900	649 700	644 700	603 000	613 300	685 800	798 500	961 800	991 500	963 400
	pourcentage											
Programmes de permis de travail												
Programme des travailleurs étrangers temporaires	32,9	28,6	27,3	27,1	26,3	23,8	19,2	15,8	14,3	13,9	13,7	15,1
Programmes agricoles	6,6	6,5	6,3	6,4	7,0	7,7	8,3	8,1	7,6	7,0	6,6	7,7
Programmes des aides familiaux résidents	7,2	6,3	5,9	4,7	3,9	3,4	2,8	2,0	1,4	1,2	1,1	0,9
Travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés	12,8	11,2	10,6	10,9	9,6	7,8	5,7	4,5	4,3	4,4	4,7	4,8
Travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés	6,2	4,5	4,4	5,0	5,7	4,8	2,4	1,1	1,0	1,1	1,2	1,5
Programme de mobilité internationale aux fins d'emploi	42,4	46,0	48,5	50,1	53,1	57,6	61,8	61,6	60,3	58,6	58,5	54,6
Accords ou ententes internationaux	6,2	6,9	7,4	7,3	7,5	7,7	7,3	6,4	5,5	4,6	3,9	3,4
Accords de libre-échange	5,4	5,7	5,9	5,7	5,8	6,1	5,7	5,0	4,2	3,4	2,7	2,2
Intérêts canadiens	36,2	39,1	41,1	42,7	45,7	50,0	54,5	55,2	54,9	54,1	54,6	51,2
Personnes mutées à l'intérieur d'une société	3,1	3,5	3,9	3,8	3,8	4,0	4,0	3,6	3,4	3,3	2,9	2,7
Expérience internationale Canada	17,0	17,4	16,9	15,3	15,1	16,1	16,7	18,0	17,2	14,5	10,3	6,1
Conjoints ou partenaires de travailleurs qualifiés	4,3	4,4	4,6	5,0	5,3	5,5	5,6	5,4	5,5	5,9	6,6	6,5
Conjoints ou partenaires d'étudiants	0,9	1,0	1,0	1,0	1,3	1,8	2,3	2,7	3,1	3,5	3,1	3,6
Emploi après l'obtention du diplôme	6,2	8,0	9,2	10,9	13,0	15,4	19,5	19,4	20,0	21,3	28,0	28,0
Programme de mobilité internationale aux fins d'étude	8,3	9,8	10,8	11,7	10,6	9,4	9,4	11,3	13,0	13,8	13,4	17,6
Programme de mobilité internationale pour motifs d'ordre humanitaire	14,3	12,8	10,8	8,8	7,7	5,6	4,5	6,9	9,4	11,2	11,4	10,4
Programme pour les demandeurs de résidence permanente au Canada	2,1	2,8	2,6	2,3	2,3	3,6	5,0	4,4	3,0	2,4	2,9	2,2

Source : Statistique Canada, Fichier des résidents non permanents.

Titulaires d'un permis de travail ayant un revenu d'emploi

Le fait d'avoir un permis de travail valide ne garantit pas un revenu d'emploi au Canada, car certaines personnes peuvent ne pas avoir l'intention de travailler, d'autres pourraient ne pas être en mesure de se trouver un emploi, et d'autres peuvent avoir travaillé, mais ne pas avoir déclaré officiellement leurs gains. Dans l'ensemble, on a observé une hausse du taux d'emploi (ce qui comprend les gains déclarés sur le feuillet T4 et le revenu provenant d'un travail autonome) parmi les titulaires d'un permis de travail au fil du temps. En 2010, environ 60 % des titulaires d'un permis de travail occupaient un emploi, mais ce pourcentage a augmenté pour se situer à 68 % en 2019, puis à 71 % en 2020³ (tableau 2).

Les taux d'emploi⁴ des titulaires d'un permis de travail variaient grandement selon le programme. Puisque les titulaires d'un permis de travail dans le cadre du PTET étaient recrutés directement par des employeurs, ils étaient plus susceptibles d'avoir un revenu d'emploi, comparativement aux personnes ayant obtenu leur permis de travail dans le cadre du PMI aux fins d'emploi ou à d'autres fins. Plus particulièrement, le taux d'emploi des titulaires d'un permis de travail des volets agricoles se situait entre 89 % et 95 % au cours de la période observée. Les taux d'emploi étaient généralement supérieurs à 84 % pour les programmes des aides familiaux résidents, et supérieurs à 77 % pour les travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés titulaires d'un permis de travail du PTET. Le taux d'emploi des travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés titulaires d'un permis de travail du PTET a augmenté pour passer de 60 % en 2010 à 83 % en 2020.

Dans le cadre du PMI aux fins d'emploi, les titulaires d'un permis de travail obtenu par l'intermédiaire du PPTPD avaient tendance à avoir le plus haut taux d'emploi. Ce dernier a augmenté pour passer de 70 % en 2010 à 81 % en 2020. Les conjoints ou partenaires de titulaires d'un permis d'étude et les personnes mutées à l'intérieur d'une société affichaient aussi des taux d'emploi relativement élevés, alors que les titulaires d'un permis de travail dans le cadre d'accords internationaux avaient des taux d'emploi inférieurs. Seule une petite partie des titulaires d'un permis de travail qui sont arrivés par l'entremise d'un accord de libre-échange ont déclaré un revenu au Canada. Ce taux n'a pratiquement pas changé au cours de la période à l'étude, moins d'un tiers de ces titulaires ayant déclaré un revenu d'emploi. Parmi les titulaires d'un permis de travail aux fins d'étude, les taux d'emploi ont augmenté pour passer de 53 % en 2010 à 62 % en 2020. De même, le taux d'emploi des titulaires d'un permis de travail pour des motifs d'ordre humanitaire s'est accru pour passer de 53 % à 68 %.

Les taux d'emploi des titulaires d'un permis de travail obtenu dans le cadre de divers programmes étaient sans doute influencés par la durée du permis, ainsi que par l'âge, le sexe et le pays d'origine du travailleur. Le tableau 2 montre que les permis de travail de plus longue durée étaient associés à des taux d'emploi plus élevés. De plus, les hommes titulaires d'un permis de travail avaient des taux d'emploi plus élevés comparativement aux femmes titulaires d'un permis de travail. Les titulaires d'un permis de travail âgés de 25 à 44 ans ont affiché des taux d'emploi plus élevés, par rapport aux personnes plus jeunes ou plus âgées. Les titulaires d'un permis de travail originaires d'Asie du Sud-Est, des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, d'Afrique et d'Asie du Sud ont enregistré des taux d'emploi plus élevés que ceux en provenance d'autres régions. Après la prise en compte des caractéristiques socioéconomiques, les écarts observés dans les taux d'emploi pour l'ensemble des programmes de permis de travail avaient tendance à augmenter au lieu de diminuer (tableau non illustré). Cette constatation laisse entendre que d'autres facteurs, comme les règlements régissant chaque programme, la disponibilité des emplois et l'intention de travailler, pourraient avoir eu de fortes répercussions sur les taux d'emploi par programme de permis de travail.

3. Le dernier point de données pour le revenu d'emploi dans la présente étude.

4. Le taux d'emploi annuel basé sur les gains annuels est généralement bien plus élevé que le taux d'emploi basé sur le statut d'emploi au cours d'une semaine de référence, comme dans l'Enquête sur la population active.

Tableau 2
Pourcentage de titulaires d'un permis de travail ayant un revenu d'emploi au Canada, selon le type de programme et les caractéristiques démographiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	pourcentage										
Total	59,8	59,7	61,3	62,2	63,9	64,6	65,9	66,1	67,6	68,3	71,0
Programmes de permis de travail											
Programme des travailleurs étrangers temporaires	76,1	77,8	80,7	81,9	82,5	81,3	83,6	87,4	87,4	86,5	85,8
Programmes agricoles	91,0	92,7	93,6	93,8	93,9	94,8	94,5	93,8	91,8	90,5	89,3
Programmes des aides familiaux résidents	89,8	89,1	91,0	91,3	90,9	89,6	89,9	89,6	88,0	84,7	84,1
Travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés	59,9	61,5	66,5	70,5	70,7	65,2	67,6	76,4	80,8	82,0	83,4
Travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés	78,1	81,5	84,0	83,1	83,4	80,5	77,6	82,1	82,5	82,0	78,9
Programme de mobilité internationale aux fins d'emploi	50,2	51,5	53,7	56,1	58,5	60,5	62,6	64,0	65,5	67,3	70,3
Accords ou ententes internationaux	31,1	36,0	38,6	39,6	38,2	37,7	38,6	39,3	39,6	40,1	42,4
Accords de libre-échange	28,6	30,9	31,6	32,0	31,2	31,3	29,7	29,1	29,2	30,7	30,2
Intérêts canadiens	53,5	54,3	56,4	59,0	61,8	64,0	65,8	66,8	68,1	69,5	72,2
Personnes mutées à l'intérieur d'une société	58,6	62,3	65,5	65,1	64,8	66,4	67,0	65,8	68,9	72,8	73,0
Expérience internationale Canada	56,5	55,3	55,4	56,8	60,7	65,2	67,9	69,0	66,6	66,6	63,3
Époux ou conjoints de fait de travailleurs qualifiés	43,2	42,7	43,8	44,6	46,7	46,5	47,7	49,6	53,2	55,6	60,3
Époux ou conjoints de fait d'étudiants	55,3	55,8	56,6	54,4	56,9	61,1	61,7	64,6	66,4	68,7	71,2
Emploi après l'obtention du diplôme	70,3	68,9	71,9	73,5	75,4	76,1	77,9	79,0	81,2	82,1	81,3
Programme de mobilité internationale aux fins d'étude	53,3	52,2	51,6	49,4	55,3	56,5	56,9	59,6	62,9	61,5	62,1
Programme de mobilité internationale pour motifs d'ordre humanitaire	53,1	51,8	54,4	52,3	49,9	53,6	56,9	51,1	59,9	61,6	68,4
Programme pour les demandeurs de résidence permanente au Canada	70,0	73,1	69,0	65,1	61,8	59,8	63,1	61,0	59,2	61,0	66,5
Durée du permis pendant l'année											
3 mois ou moins	24,6	24,6	25,7	25,5	29,1	35,2	35,0	36,0	37,3	40,2	51,9
4 à 6 mois	48,9	48,8	49,5	49,7	51,9	55,7	56,2	59,0	61,2	60,5	58,3
7 à 9 mois	61,4	64,6	62,7	63,8	62,7	68,2	69,8	69,8	71,1	73,0	72,4
10 à 12 mois	72,2	73,3	73,3	73,7	73,6	75,0	75,9	76,3	76,2	76,8	76,0
Sexe											
Hommes	59,2	59,7	61,8	63,0	64,8	65,8	67,3	67,9	69,8	70,8	73,8
Femmes	60,7	59,7	60,7	61,0	62,5	63,0	63,9	63,5	64,5	64,8	67,0
Groupe d'âge											
24 ans ou moins	52,7	51,8	52,9	53,3	57,9	60,5	64,0	65,5	67,2	67,3	68,1
25 à 34 ans	64,6	64,4	65,9	66,8	68,4	69,3	70,3	70,5	71,5	72,4	74,7
35 à 44 ans	64,3	64,9	67,1	67,9	67,8	67,0	66,7	65,5	67,0	68,1	72,3
45 ans ou plus	49,1	50,0	51,7	53,1	52,5	51,9	51,9	51,6	53,8	54,9	59,8
Région d'origine											
États-Unis	31,0	32,0	33,9	34,5	34,0	33,3	31,0	31,4	31,7	31,8	32,4
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	68,1	70,4	72,7	71,2	72,0	76,2	80,9	79,9	81,5	79,8	81,2
Europe du Nord et Europe de l'Ouest	54,0	54,2	53,9	55,0	57,4	59,9	61,6	62,8	62,9	63,6	63,6
Europe du Sud et Europe de l'Est	51,9	52,0	56,9	60,6	62,5	62,5	64,3	64,1	63,3	59,4	65,9
Afrique	65,8	65,9	68,6	67,2	69,3	70,2	71,5	69,5	73,2	76,6	80,3
Asie de l'Ouest	49,7	50,0	52,2	53,0	51,2	50,8	50,4	48,4	52,9	57,0	65,1
Asie de l'Est	53,1	50,8	51,7	53,3	56,0	57,2	58,7	60,4	60,8	60,7	58,5
Asie du Sud-Est	87,3	86,6	87,6	87,2	87,3	85,5	84,9	82,4	80,4	80,0	81,6
Asie du Sud	65,5	66,8	70,2	72,0	75,9	76,6	77,2	75,5	76,1	74,5	76,5
Autre	54,6	52,6	52,6	55,3	59,0	62,7	65,4	68,1	64,3	65,0	60,7

Sources : Statistique Canada, Fichier des résidents non permanents et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

En résumé, il y a eu des changements importants dans la composition des programmes de l'ensemble des titulaires d'un permis de travail au Canada. Le PTET, à l'exception des volets agricoles, a affiché une baisse en proportion et en nombre, tandis que le PMI, surtout les programmes relatifs aux étudiants étrangers, s'est imposé. Ce changement indique que les employeurs canadiens ont maintenant accès à un vaste bassin de titulaires d'un permis de travail sans qu'il soit nécessaire de recourir à une étude d'impact sur le marché du travail. Pendant la période visée par la présente étude, soit de 2010 à 2020, la proportion de titulaires d'un permis de travail ayant déclaré des gains au Canada s'est accrue pour passer de 60 % à 71 %, et cette proportion variait considérablement selon le programme de permis. Toutefois, les raisons pour lesquelles une proportion importante de titulaires d'un permis de travail n'ont pas déclaré de gains au Canada demeurent inconnues. Des enquêtes complémentaires pourraient aider à faire la lumière sur la question.

Données et définitions

Le nombre de titulaires d'un permis de travail dans une année civile a été tiré du Fichier des résidents non permanents, qui contient des renseignements sur tous les résidents temporaires qui ont obtenu un permis temporaire (à l'exclusion des permis de visiteur) pour entrer au Canada depuis 1980. Occuper un emploi signifie avoir des gains positifs d'après un feuillet T4 ou des revenus provenant d'un travail autonome. Ces renseignements ont été obtenus grâce au couplage des données du Fichier des résidents non permanents avec celles du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, qui contient actuellement les données des particuliers tirées des fichiers administratifs T1 et T4 jusqu'à 2020.

Dans le présent article, chaque titulaire d'un permis de travail n'est compté qu'une fois par année civile. Pour déterminer le type de permis pour les personnes ayant obtenu plus d'un type de permis au cours d'une année donnée, la présente analyse s'appuie en priorité sur le PTET, suivi du PMI aux fins d'emploi, aux fins d'études, pour des motifs d'ordre humanitaire et pour les personnes qui présentent une demande de résidence permanente au Canada.

Auteurs

Yuqian Lu et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation, de Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier René Morissette et Li Xue pour leurs conseils et leurs commentaires relatifs à une version antérieure du présent article.

Bibliographie

Gouvernement du Canada. (sans date). Travailleurs temporaires – Canada.ca. Site consulté le 13 avril 2023.

Lu, Y., et Hou, F. (2023). « Travailleurs étrangers au Canada : titulaires de permis de travail par rapport aux enregistrements de revenu d'emploi, 2010 à 2022 », Statistique Canada, *Rapports économiques et sociaux*, 3(10), 1-9.